Conseil Supérieur de la Pêche

PÊCHE DE LA TRUITE DE MER
RÉSULTATS DE LA SAISON 1999

Instauré officiellement en 1992, le suivi des captures de truites de mer n'a concerné jusqu'en 1995 que les cours d'eau du nord-ouest, sur lesquels la truite de mer est bien implantée et la pêche particulièrement active.
Depuis 1996, le suivi des captures est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique.

La participation des pêcheurs au suivi des captures est assurée à la fois par :

- la déclaration en cours de saison : renvoi par le pêcheur d'une enveloppe-réponse par poisson capturé, accompagnée d'un échantillon d'écailles. Les enveloppes-réponses sont remises aux pêcheurs par les dépositaires de cartes lors de l'achat du timbre "truite de mer".
- la tenue, par les pêcheurs volontaires, de carnets de pêche simplifiés où sont consignés les temps de pêche par sortie, les captures réalisées, les appâts utilisés.

En 1999, il n'y a pas eu d'enquête postale de fin de saison. Celle-ci devrait reprendre à l'issue de la saison de pêche 2000.

Le suivi des captures permet de mieux connaître les poissons migrateurs qui fréquentent nos cours d'eau : niveau des remontées, caractéristiques des poissons,... ainsi que l'importance et les modalités de leur exploitation par la pêche : volume des captures par bassin, captures et temps de pêche moyens par pêcheur, évolution au cours de la saison, variations du rendement de la pêche ,(nombre d'heures nécessaires à la capture d'une truite de mer) selon les bassins, les modes de pêche, la période de l'année,...

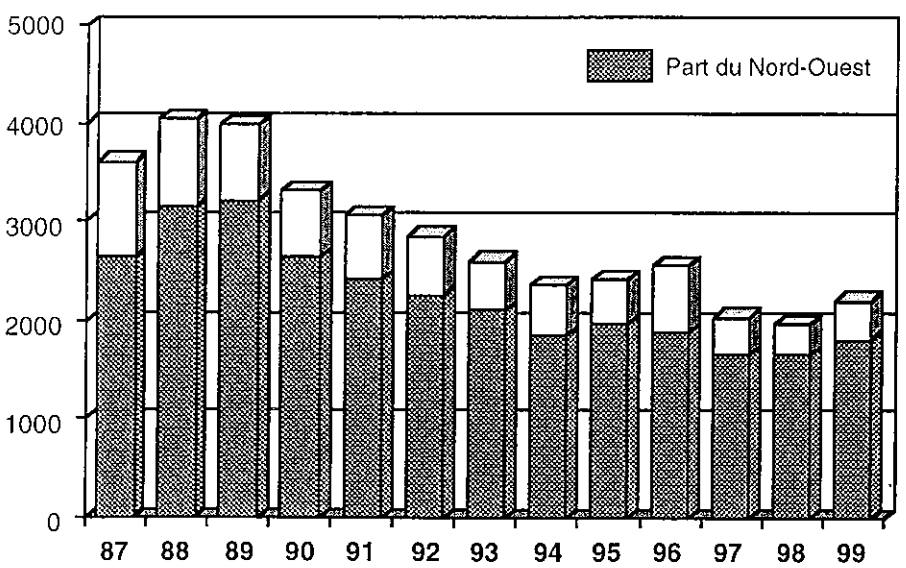

EVOLUTION DES VENTES DE TIMBRES 87 -99

Départements Régions	Nombre de timbres truites de mer vendus 1998	1999
Pas-de-Calais	375	399
Somme	103	111
Seine-Maritime	311	365
Eure	46	46
Calvados	641	688
Orne	13	15
Manche	171	182
TOTAL N.O.	**1660**	**1806**
BRETAGNE	120	154
SUD-OUEST	184	242
Autres régions	1	
TOTAL FRANCE	**1965**	**2202**

VENTE DE TIMBRES 1998 / 1999

Après 3 années de régression, les ventes de timbres truite de mer marquent une reprise en 99 (+ 12%). Les départements du nord-ouest totalisent **82 %** des ventes de timbres nationales.

En 1999, **275 pêcheurs** (dont 260 pour le seul nord-ouest) ont participé au suivi des captures, soit en moyenne **1 pêcheur sur 8** ayant acquitté le timbre truite de mer. La baisse du nombre des pêcheurs participants par rapport aux années précédentes est uniquement dûe à l'absence d'enquête postale ; la participation spontanée (déclarations en cours de saison et carnets de pêche) a quant à elle nettement progressé (70 pêcheurs de plus qu'en 98).

969 captures au total ont été déclarées dont 837 en cours de saison, se répartissant comme suit :

- Haute-Normandie / Artois / Picardie : 583 captures (dont 255 pour le seul bassin de l'Arques)
- Basse-Normandie : 368 captures (dont 350 pour la Touques)
- Bretagne : 9 captures
- Sud-Ouest : 9 captures

A noter pour l'an 2000 : une simplification de la réglementation avec la mise en place d'une taxe unique "salmonidés migrateurs" qui autorise la capture de saumons et de truites de mer et devrait contribuer à assainir la situation sur les bassins fréquentés simultanément par les deux espèces. Les captures de saumons sur les cours d'eau du nord-ouest, généralement peu nombreuses mais néanmoins pas exceptionnelles (des saumons sont capturés chaque année sur les principaux cours d'eau à truite de mer), vont enfin pouvoir rentrer dans la légalité !

LA SAISON DE PÊCHE 1999 EN HAUTE-NORMANDIE, PICARDIE ET ARTOIS

CAPTURES DE TRUITES DE MER DÉCLARÉES PAR BASSIN

	Nbre timbres vendus	Nbre pêcheurs participants	Nbre captures déclarées	Nbre captures estimées
Slack / Aa	6	1	1	?
Canche	261	32	68	210 - 230
Authie	132	26	76	160 - 180
Somme	11			?
Bresle	228	42	144	210 - 230
Yères	6			?
Arques	120	34	255	370 - 390
Scie / Sâane		1	1	?
Durdent	49	9	18	> 20
Valmont	9	5	10	> 10
Seine/Eure	86	4	10	> 10
Andelle	2			?
Risle	11			?
TOTAL	**921**	**150**	**583**	**1000 à 1200**

Le nombre de pêcheurs qui participent spontanément au suivi des captures (c.a.d. hors enquête postale, non réalisée en 99) progresse sensiblement, passant de 98 en 1997 à 113 en 98 et **150 en 99**, soit 1 pêcheur sur 6 ayant acquitté la taxe truite de mer ; 131 ont déclaré leurs captures en cours de saison et 47 ont tenu un carnet de pêche.

Ces 150 pêcheurs ont déclaré **583** captures sur un total estimé entre 1000 et 1200, soit un taux de déclaration de l'ordre de **53 %**, un peu plus faible qu'en 98.

Les captures 99 se situent à un bon niveau, sensiblement équivalent à celui de l'année précédente (un peu plus élevé sur la Canche semble-t-il), liées cette année encore à une conjonction favorable : bonne remontée (si l'on en juge d'après la Bresle en tout cas) et conditions de pêche propices (précipitations abondantes, débits très soutenus, eaux turbides).

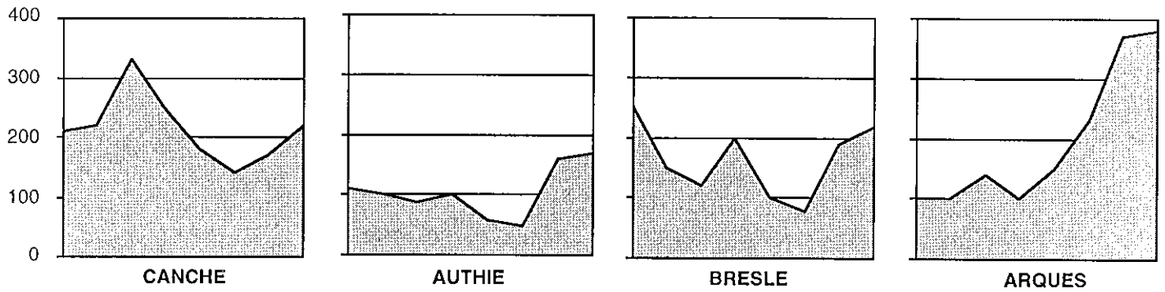

EVOLUTION DE 1992 A1999 DES CAPTURES TOTALES ESTIMEES SUR LES QUATRE PRINCIPAUX BASSINS

Les captures de gros poissons ont été particulièrement nombreuses en 99 : **70** des 583 poissons déclarés (soit 12%) atteignent ou dépassent **70 cm** et **4 kg**.

C'est encore sur l'**Arques** que la truite la plus grosse a été capturée : **93 cm** et **9,3 kg** (record de taille absolu depuis 92 !). Il s'agissait d'une femelle, âgée de 6,5 ans : 1 an de rivière et 5,5 ans de mer ; elle s'était déjà reproduit 4 fois les hivers précédents.

Les truites de mer déclarées par les pêcheurs en 1999 mesurent **60 cm** en moyenne pour un poids de **2,8 kg**, sensiblement plus grandes cette année que les précédentes (57 cm - 2,3 kg en 97 et 98).

Taille moyenne par rivière

Canche : **59 cm** Bresle : **60 cm**

Authie : **59 cm** Arques : **62 cm**

La plupart des poissons sont nés aux printemps **1996** (51%) et 1997 (42%) et sont âgés de 1 an (59%) ou 2 ans (41%) de rivière, et de 1 an 1/2 de mer.

A noter que la cohorte 96, dominante en 99, l'était déjà l'an passé ce qui témoigne d'un excellent recrutement à l'issue de la reproduction 95/96.

Le rapport des sexes s'établit cette année à :

1,3 femelle pour 1 mâle

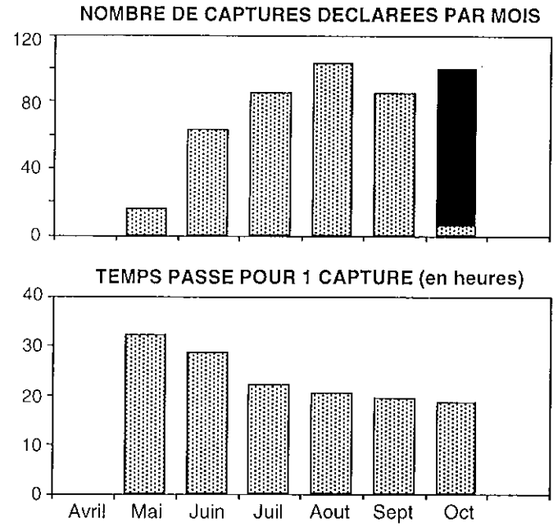

En 1999, les captures se répartissent de façon relativement homogène sur la saison de pêche, atteignant un bon niveau dès le mois de juin ; contrairement à ce qui se passe la plupart des autres années, on n'observe pas de progression des captures en fin de saison.

Les captures réalisées en prolongation du soir (en vigueur sur les seuls cours d'eau du bassin Seine-Normandie) représentent **30%** du total déclaré (mais 73% sur l'Arques, seul bassin où la mesure est largement utilisée).

Avec un peu moins de **22 heures** en moyenne pour capturer une truite de mer (19 h en 98), le rendement 99 peut être considéré comme bon, nettement supérieur à la moyenne des années précédentes (42 h sur 92-98).

Le rendement de la pêche reste élevé sur toute la saison, encore qu'il s'améliore graduellement en cours de saison, passant de 32 heures pour une capture en mai à moins de 19 heures en octobre.

Les 47 pêcheurs qui ont tenu un carnet ont capturé en moyenne **5,9 truites de mer** en 99 (de 0 à 40), valeur très supérieure à la moyenne générale (estimée à **1,4** environ), en raison de la forte participation des pêcheurs les plus "performants".

Ces pêcheurs ont pêché en moyenne **87 heures**, réparties en un peu plus de **34 sorties** (119 heures - 37 sorties sur la période 92 / 98).

Le poisson nageur (ou rapala) représente **56%** des captures déclarées, avec de grosses variations selon les bassins (de 18% sur la Bresle à plus de 70% sur Arques et Authie) et selon les heures de capture (91% des captures réalisées en prolongation du soir) ; avec ce mode de pêche, le temps nécessaire à la capture d'une truite de mer s'établit à 12,6 heures en moyenne.

LE PANIER DU PÊCHEUR

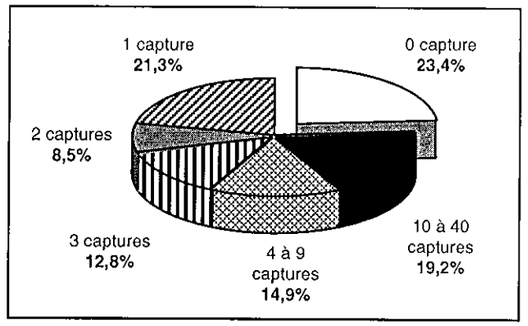

LE SUIVI DES MIGRATEURS SUR LA BRESLE

Comme le laissait augurer l'excellente descente de smolts truite de mer en 1998, la remontée des adultes atteint un niveau record en 1999 avec **3000** adultes estimés, soit des effectifs deux fois supérieurs à la moyenne 84 - 98 !

Pour le saumon en revanche, l'embellie constatée en 98 aura été de courte durée...; avec une remontée évaluée à **65** adultes, l'année 99 se situe en effet parmi les plus mauvaises de la série et confirme la tendance à la baisse observée pour cette espèce depuis 1993.
Le saumon ne représente cette année que **2%** des effectifs totaux de salmonidés migrateurs contre 10% en moyenne sur la période 84 - 92.

La production de smolts du printemps 99 revient à un niveau moyen pour la truite de mer (5700 smolts estimés) en dépit de la bonne remontée 97 (génération parentale) ; elle est des plus médiocres pour le saumon (moins de 500 smolts produits), ce qui doit logiquement conduire à une très faible remontée 2000.

Avec des captures à la ligne comprises entre **210 et 230** truites de mer, la part du stock pénétrant en rivière prélevée par la pêche à la ligne s'établit aux alentours de 7,5% (9,5% en moyenne sur la période 84 - 98).

EFFECTIFS ANNUELS CONTRÔLES ET ESTIMES

Adultes - Station de contrôle BRESLE

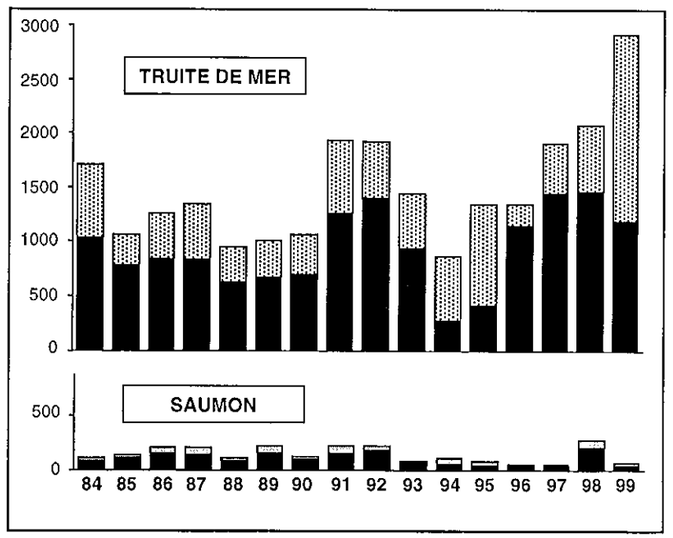

LA SAISON DE PECHE 1999 EN BASSE-NORMANDIE

LES CAPTURES DECLAREES AU CENTRE NATIONAL DE TRAITEMENT

313 truites de mer ont été déclarées par 93 pêcheurs, surtout sur la Touques mais aussi sur la Vire et la Sée.

RIVIERES	DECLARATIONS VOLONTAIRES Timbres vendus	Nombre de pêcheurs	Nombre de captures	CAPTURES ESTIMEES
Touques	579	84	295	1510
Dives	39			> 50
Orne	58			
Seulles	9			
Vire	50	3	8	> 30
Sinope	0			
Saire	2			
Sienne	42			
Sée	33	5	9	> 50
Sélune	58	1	1	
TOTAL	870	93	313	> 1650

Taille et poids moyens des poissons déclarés

54 cm - 1,93 kg

Les plus grosses truites de mer ont été déclarées sur la Vire, avec 8 poissons de 77 à 83 cm,
la plus grosse : 83 cm pour 6.2 kg.

Une majorité de ces poissons, marqués, provenaient de repeuplements en smolts et remontaient pour la troisième ou quatrième fois.
4 autres truites de mer de 4 à 5,6 kg ont également été déclarées sur la Touques et 1 sur la Sée.

Modes de capture des prises déclarées

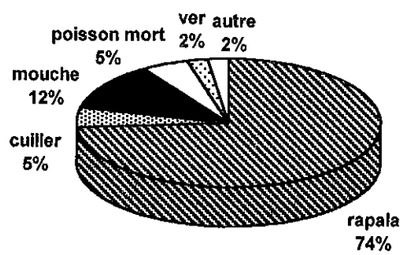

Année de naissance des poissons

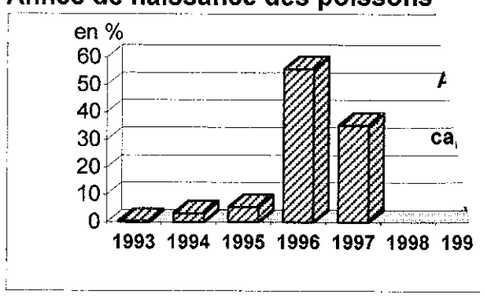

LE PANIER DU PECHEUR

(d'après les carnets de pêche)

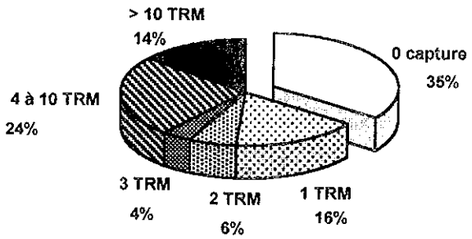

48 pêcheurs ont tenu un carnet de pêche, toujours essentiellement sur la Touques, avec en moyenne 5,1 truites de mer capturées (de 0 à 31).
La participation de nouveaux pêcheurs accroît en 1999 la part des bredouilles, l'expérience étant souvent déterminante dans le succès de la pêche à la truite de mer. Par contre, les pêcheurs qui ont effectué des prises en 1999 ont encore réalisé en moyenne 16 % de captures en plus par rapport à la très bonne saison précédente.

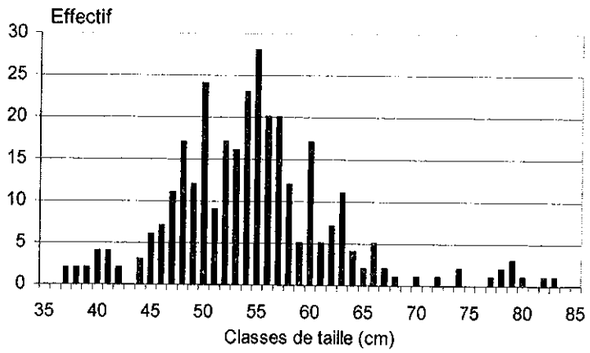

Le poisson-nageur artificiel est toujours en 1999 l'appât le plus utilisé et le plus efficace, avec les 3/4 des prises déclarées. Il s'avère particulièrement performant en début de nuit puisqu'il fournit 93% des captures pendant la prolongation spécifique du soir, contre seulement 48 % des prises en horaire de pêche normal.
D'après les carnets de pêche, le temps de pêche moyen pour une capture a été de 10 heures au poisson-nageur, 17 heures au poisson mort manié et de 35 heures à la mouche.

Le stock de truites de mer remonté en 1999 repose encore majoritairement sur le recrutement 1996, année record en production de truitelles. La plupart des individus sont ainsi âgés de 3 ans : 2 ans d'eau douce puis un hiver de mer.
La bonne contribution du recrutement 1997 (sujets d'un an d'eau douce et d'un hiver de mer) laisse aussi entrevoir un niveau soutenu pour les remontées 2000.

LA TRUITE DE MER SUR LA TOUQUES

La **saison 1999 a été presque aussi bonne que la saison record 1998** : le rendement un peu inférieur avec 12,6 heures par capture est compensé par une fréquentation en hausse, avec 9 % de timbres « truite de mer » délivrés en plus par rapport à l'année précédente.

L'évaluation des captures atteint le chiffre maximal depuis le début du suivi de la pêche récréative en 1992, avec un total estimé de **1515 captures**. Il faut souligner qu'en fait 22 % de ces prises ont été spontanément relâchées, soit environ 300 poissons de 35 à 45 cm. Compte tenu de ces remises à l'eau, le taux de déclaration volontaire des captures sur la Touques a été de 25 % en 1999.

Après le fléchissement de l'année précédente, on observe donc une reprise sensible de la participation à la déclaration des captures. Toutefois, celle-ci reste surtout le fait de pêcheurs d'origine extérieure à la vallée de la Touques, les pêcheurs locaux ne représentant toujours que 1/3 des participants !

Participation des pêcheurs et captures

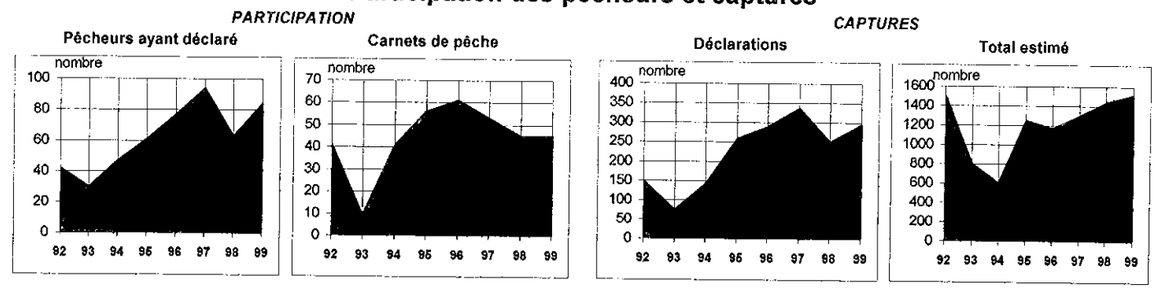

Le temps par capture

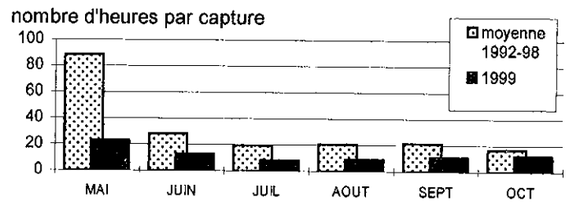

Le rendement de la saison 1999 est nettement au dessus de la moyenne et confirme la forte hausse de l'année précédente.

Le rendement de la pêche

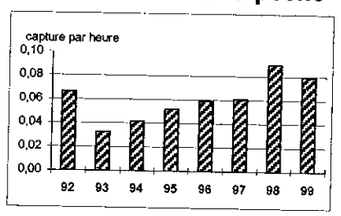

95 cm pour 7.2 kg ! : le plus gros poisson déclaré n'est pas une truite de mer mais un saumon, capturé par un pêcheur lors de sa première visite sur la Touques. Il s'agissait d'un mâle de seconde remontée (ayant frayé un an auparavant), cas très rare pour cette espèce à la très faible survie après le frai.
Depuis 1992, 1% des déclarations de captures de truites de mer sur la Touques s'avère, après lecture des écailles, régulièrement concerner des saumons.

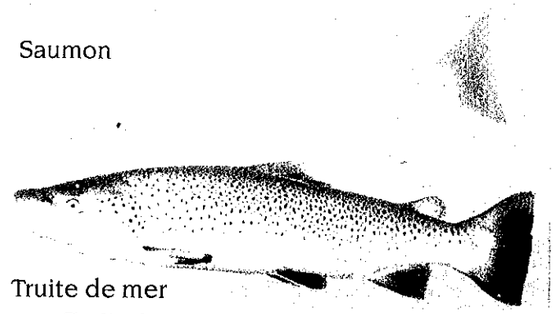

Truite de mer (mâle) et saumon (femelle) de passage au Breuil-en-Auge

Passe du Breuil-en-Auge

Le dispositif de suivi automatisé des migrations est en place. Il enregistre tous les passages de poissons, en remontée ou descente, qui circulent librement dans la passe.

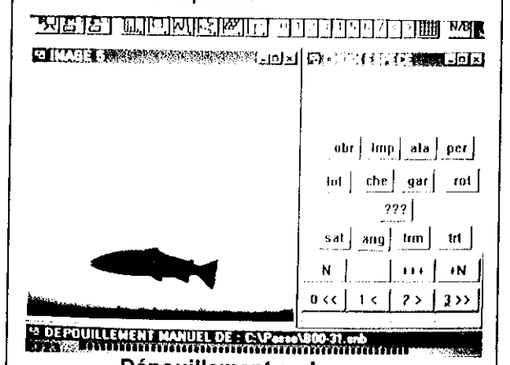

Dépouillement au bureau

Infos techniques : PARTIR EN MER : HEREDITE OU NECESSITE ?

Truite de mer et truite fario appartiennent à une seule et même espèce : *Salmo trutta* ou truite commune ; l'une migre, l'autre pas.

La truite commune est en effet une espèce d'une grande plasticité biologique, capable d'adapter son comportement aux caractéristiques de son environnement.

Issue d'un ancêtre anadrome (c.a.d. qui migre vers la mer), ancien ou apparu au moment des grandes glaciations (le débat n'est pas tranché...), la truite commune se rencontre en France sous trois formes : résidente : truite fario, et migratrice : truite de mer et truite de lac. Pour les résidentes, la totalité du cycle biologique se déroule au sein du système rivière et affluents ; à noter que la forme **résidente** n'est pas pour autant **sédentaire,** puisqu'elle peut effectuer des déplacements nombreux et parfois importants à l'intérieur du système, entre zones de reproduction / développement des juvéniles et zones de grossissement des adultes, lesquelles peuvent être distantes de plusieurs kilomètres.
Pour les (grandes) migratrices, ces deux phases se déroulent dans des milieux différents, voire très différents dans le cas de la truite de mer, puisque pour celle-ci reproduction et développement des juvéniles se déroulent en eau douce et grossissement des adultes en eau salée. Au sein même de la forme marine, la souplesse comportementale est également considérable, avec des migrations qui peuvent varier de quelques kilomètres seulement (certaines truites ne dépassent pas l'estuaire) à plusieurs centaines de kilomètres, et des durées de séjour marin qui peuvent aller de quelques mois (pour les finnocks) à plus de deux années, pour les grands sujets à deux hivers de mer sans reproduction.

La truite de rivière ou truite fario (résidente) colonise l'ensemble du territoire national et cohabite avec la forme marine dans la plupart des cours d'eau de la façade Manche / Atlantique et avec la forme lacustre dans la plupart des tributaires des grands lacs et réservoirs. La forme résidente prédomine sur les sections situées à l'amont d'obstacles infranchissables aux migrateurs ; elle peut cependant contribuer à la production de smolts.
Lorsque les deux formes coexistent sur un même bassin, rien ne permet de distinguer, avant la migration, les juvéniles des truites qui migreront en mer ou en lac de ceux des truites qui passeront toute leur vie en rivière ; de plus, les études réalisées jusqu'à présent n'ont pas révélé de différence génétique significative entre migratrices et résidentes d'un même cours d'eau.
Les adultes des deux formes peuvent se reproduire entre eux ; une partie de la descendance résidente peut migrer vers la mer, une partie de la descendance truite de mer peut demeurer en rivière. Sur le plan biologique, il y a donc lieu de considérer truite de mer (ou de lac) et truite fario comme **éléments d'une même population.**

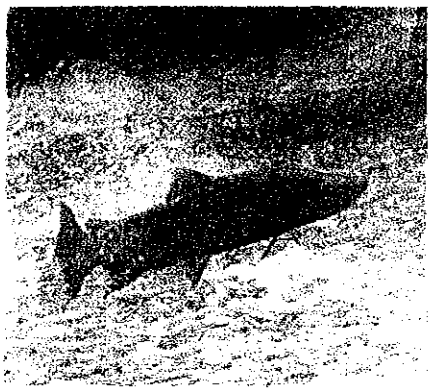

Partout où les deux formes cohabitent, on constate que la fraction migrante de la population est essentiellement constituée de femelles alors que la fraction résidente comporte beaucoup plus de mâles.
L'émigration des femelles vers des milieux plus productifs constituerait une excellente stratégie de l'espèce pour maximiser la production d'oeufs et de juvéniles sur un bassin : les conditions de croissance, nettement plus favorables en mer ou en lac permettent en effet aux femelles, dont les besoins énergétiques pour la reproduction sont supérieurs à ceux des mâles, d'être beaucoup plus grandes, et donc beaucoup plus fécondes que les truites résidentes de même âge (puisque le nombre d'oeufs produits par une femelle est directement lié à sa taille). Le comportement migratoire permet ainsi à une génération de truites de déposer, parvenues au stade adulte, 5 fois plus d'oeufs que si elles étaient toutes restées en rivière. En outre les oeufs produits sont plus gros, ce qui augmente les chances de survie des alevins qui en sont issus. Enfin, la migration d'une partie de la population permet de diminuer la pression de compétition sur les lieux de grossissement en eau douce et donc d'assurer une meilleure croissance à l'ensemble des individus de la population.

On admet généralement aujourd'hui que le "choix" de migrer ou de rester serait déterminé en partie par des facteurs héréditaires (d'origine maternelle essentiellement semble-t-il), en partie par des facteurs environnementaux (productivité des bassins, caractéristiques de l'habitat). Lorsque les conditions de l'habitat "eau douce" ne sont pas suffisamment propices à l'accomplissement optimal du cycle biologique, la truite "opterait" pour la migration. Le rôle respectif de ces deux grands types de facteurs n'a pas encore pu être déterminé. Toujours est-il que la souplesse comportementale de la truite lui permet de s'adapter à une grande diversité de situations et d'échapper aux contraintes structurelles (caractéristiques du cours d'eau) et conjoncturelles (aléas climatiques par exemple) de son environnement, la rendant moins vulnérable que le saumon aux perturbations de son habitat et expliquant sa remarquable bonne santé, comparativement à celui-ci, sur les bassins où les deux espèces sont présentes.

Conception - réalisation : Conseil Supérieur de la Pêche - Délégation Régionale Nord-Ouest
Station salmonicole - 76260 - EU